

PMRA Approved Label, SA
2016-2964
2017-03-03

2016-2964
Container

LI 700®

COMMERCIAL
SOLUTION

NON-IONIQUE

SURFACTANT PÉNÉTRANT, CORRECTEUR D'ACIDITÉ, AUXILIAIRE DE DÉPÔT ET
AIDE À LA RÉCOLTE

DANGER: PROVOQUE UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX GARDER

HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'USAGE

CONSERVER À L'ABRI DU GEL

No D'HOMOLOGATION 23026 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE: Mélange surfactant 80 %

Avertissement, contient l'allergène soya

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN
INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELEZ LE
JOUR OU LA NUIT: 1-800-561-8273.

Loveland Products CANADA, Inc.
PO Box 5234 | 64137 Hwy 543 E
High River, AB T1V 1M4
Product Inquiries: 1-800-328-4678

CONTENU NET: 3,78 - 1000 L

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut causer une irritation de la peau et des yeux. Les vapeurs irritent les yeux, le nez et la gorge. Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux et la peau. Pendant la manipulation, porter des lunettes à coques ou un écran facial, des gants homologués contre les pesticides et des vêtements à manches longues. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhalier les vapeurs et le brouillard. Utiliser une bonne ventilation. Bien se laver après la manipulation. Nocif en cas d'ingestion. Tenir le contenant fermé pendant l'entreposage.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca/.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PMRA Approved Label, SA
2016-2964
2017-03-03

booklet

LI 700®

COMMERCIAL
SOLUTION

NON-IONIQUE

SURFACTANT PÉNÉTRANT, CORRECTEUR D'ACIDITÉ, AUXILIAIRE DE
DÉPÔT ET AIDE À LA RÉCOLTE

DANGER: PROVOQUE UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'USAGE

CONSERVER À L'ABRI DU GEL

No D'HOMOLOGATION 23026 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE: Mélange surfactant 80 %

Avertissement, contient l'allergène soya

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN
INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELEZ LE
JOUR OU LA NUIT: 1-800-561-8273.

Loveland Products CANADA, Inc.

CONTENU NET: 3,78 - 1000 L

PO Box 5234 | 64137 Hwy 543 E
High River, AB T1V 1M4
1-800-328-4678

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut causer une irritation de la peau et des yeux. Les vapeurs irritent les yeux, le nez et la gorge. Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux et la peau. Pendant la manipulation, porter des lunettes à coques ou un écran facial, des gants homologués contre les pesticides et des vêtements à manches longues. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler les vapeurs et le brouillard. Utiliser une bonne ventilation. Bien se laver après la manipulation. Nocif en cas d'ingestion. Tenir le contenant fermé pendant l'entreposage.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca/.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI:

1. SURFACTANT PÉNÉTRANT

EMPLOI	DOSE	REMARQUES
Mélange en cuve avec le Glyphosate*	Utiliser à 0,25 % - 0,5 % v/v (2.5 L - 5 L de LI 700 par 1 000 L de bouillie ou 250 mL - 500 mL de LI 700 pour 100 L de bouillie)	Inclure le LI 700 dans la solution de pulvérisation avec le glyphosate uniquement lorsqu'un agent tensioactif non ionique est nécessaire et à un taux spécifié sur l'étiquette du produit glyphosate, pour cet agent tensioactif non ionique, et compris entre 0,25 et 0,5% v / v.

* LI 700 est un agent non ionique hydrosoluble qui est recommandé pour l'emploi avec des produits contenant du glyphosate tels que les herbicides de la marque GLYFOS® et ROUNDUP®, RENEGADE HC HERBICIDE LIQUIDE®, HERBICIDE VISION SYLVICOLE®, VISIONMAX HERBICIDE SILVICOLE, SHARPSHOOTER HERBICIDE® et SHARPSHOOTER PLUS HERBICIDE®.

CULTURES	MAUVAISES HERBES	DOSE	REMARQUES
Blé de printemps y compris: Blé de force roux de printemps, blé de printemps Canada Prairie, blé tendre blanc de printemps de l'Ouest canadien et blé extra-fort (d'utilité générale)	Folle avoine, Sétaire verte (millet sauvage) et Mauvaises herbes à feuilles larges (dicotylédones) énumérées sur l'étiquette de l'herbicide mauvaises herbes à feuilles larges (dicotylédones)	Herbicide EVEREST SOLUPAK 70 DF, 43 g/ha OU Herbicide EVEREST 2.0, 36-72ml/ha +LI 700 à 0,25% v/v (2,5 L/1 000 L) + 2,4-D Amine 500 ou 2,4-D Amine 600 ou 2,4-D Ester 600 ou 2,4-D Ester 700 ou Buctril M ou Estaprop ou Dichlorprop-D ou Refine Extra + 2,4-D Amine 500 ou Refine Extra + 2,4-D Amine 600 ou Thumper ou MCPA ESTER 500 à 840 mL/ha	Suivre toutes les instructions et les précautions retrouvées sur les étiquettes des autres produits d'association du mélange en réservoir.

CULTURES	MAUVAISES HERBES	DOSE	REMARQUES
Blé dur	Folle avoine, Sétaire verte (millet sauvage) et Mauvaises herbes à feuilles larges (dicotylédones) énumérées sur l'étiquette de l'herbicide mauvaises herbes à feuilles larges (dicotylédones)	Herbicide EVEREST SOLUPAK 70 DF, 43 g/ha OU Herbicide EVEREST® 2.0, 36-72 ml/ha +LI 700 à 0.25% v/v (2,5 L/1 000 L) + 2,4-D Amine 500 ou 2,4-D Amine 600 ou 2,4-D Ester 600 ou 2,4-D Ester 700 ou Buctril M ou Estaprop ou Dichlorprop-D ou Refine Extra + 2,4-D Amine 500 ou Refine Extra + 2,4-D Amine 600 ou Thumper	Suivre toutes les instructions et les précautions retrouvées sur les étiquettes des autres produits d'association du mélange en réservoir.

CULTURES	INSECTES	DOSE	REMARQUES
Pommes de terre	Pucerons énumérés sur l'étiquette de l'insecticide FULFILL 50 WG	L'INSECTICIDE FULFILL 50 WG + LI 700 à 0,5%V/V (5L/1 000L)	Suivre toutes les instructions et les précautions retrouvées sur les étiquettes des autres produits d'association du mélange en réservoir.

2. CORRECTEUR D'ACIDITÉ

EMPLOI	DOSE	REMARQUES
l'eau très alcaline (pH de 8 ou plus)	Utiliser 625 mL à 1,25 L de LI 700 pour 1000 L de mélange aqueux.	L'eau alcaline, même de faible alcalinité, provoque l'hydrolyse alcaline ou la dégradation de beaucoup de pesticides. Certains produits chimiques se dégradent en moins de temps qu'il faut pour pulvériser une cuve de bouillie. Lorsqu'on le mélange avec une bouillie, LI 700 la neutralise ou l'acidifie légèrement. LI 700 empêche la décomposition par hydrolyse des produits sensibles au pH dans la cuve du pulvérisateur.
l'eau peu alcaline (pH de 6,5 à 8)	Utiliser 300 à 625 mL de LI 700 pour 1000 L de mélange aqueux.	Pour réduire l'hydrolyse chimique, on peut employer un produit à base d'acide comme LI 700. Ce produit peut diminuer efficacement le pH de l'eau qu'on mélange avec les pesticides. Ajouter LI 700 avant d'ajouter le pesticide.

3. AUXILIAIRE DE DÉPÔT, AGENT DE RÉDUCTION DE LA DÉRIVE

EMPLOI	DOSE	REMARQUES
Mélange en cuve avec le Glyphosate*	Utiliser à 0,25 % - 0,5 % v/v (2,5 L _ 5 L de LI 700 par 1 000 L de bouillie de pulvérisation)	LI 700 améliore le dépôt de la bouillie et diminue sa dérive en favorisant une pulvérisation plus uniforme. LI 700 réduit la formation de petites gouttelettes. Comme les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive, il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brouillard). Suivre toutes les instructions et les précautions qui se trouvent sur les étiquettes des deux produits mélangés.

4. AIDE À LA RÉCOLTE - MÉLANGE EN CUVE AVEC LE DÉFANANT REGLONE® ET LE DÉFANANT STAGE

Utiliser à 0,25 % v/v (2,5 L de LI 700 par 1000 L de bouillie de pulvérisation). Suivre toutes les instructions et les précautions retrouvées sur l'étiquette du défanant Reglone et Défanant Stage.

CULTURES	DOSE D'EMPLOI Défanant Reglone ou Défanant Stage (L/ha)	METHODE D'APPLICATION	VOLUME D'APPLICATION (L/ha)	ÉTAT DE LA CULTURE
Haricots - Haricots blancs, Haricots rouges, Soya, Haricots Adzuki	1,25-1,7	Terrestre	225-550	Feuillage pleinement développé. peu de mauvaises herbes
	1,7-2,1	Aérienne	Au moins 45	
	1,7	Terrestre	225-550	Population dense et/ou beaucoup de mauvaises herbes et/ou forte repousse
	2,3	Aérienne	Au moins 45	
Lentilles	1,25-1,7	Terrestre	225-550	Feuillage pleinement développé, peu de mauvaises herbes
	1,7	Aérienne	Au moins 45	
	1,7	Terrestre	225-550	Feuillage très dense et/ou beaucoup de mauvaises herbes
	2,3	Aérienne	Au moins 45	
Pommes de terre Défanage (provinces des Prairies seulement)	1,25	Terrestre	550-1100	Fanes matures, peu ou pas de mauvaises herbes

® Tous les noms de produits sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs.